

Centre de protection maternelle et infantile (PMI)

Vous êtes enceinte, vous voulez faire suivre votre grossesse et bénéficier des conseils d'une sage-femme de PMI du département ? Celle-ci peut vous recevoir lors de ses permanences ou sur rendez-vous. Elle peut aussi se rendre en visite à votre domicile.



Vous êtes parent d'un enfant de moins de 6 ans ? Il peut être suivi dans un centre départemental de PMI, avec :

- des consultations médicales préventives gratuites, sur rendez-vous, assurées par une équipe de médecin, infirmière puéricultrice et assistante.
Elle propose une approche globale de l'enfant au sein de sa famille et de son environnement, une évaluation et des conseils à propos de ses rythmes (sommeil, alimentation, allaitement).
Un examen complet est assuré par le médecin, il est suivi d'orientations s'il y a lieu.
- les infirmières puéricultrices assurent également des permanences pesées et des conseils, spécialement à l'attention des tout petits. Elles peuvent aussi effectuer des visites à domicile, notamment au retour de la maternité.

Le service de PMI assure également un bilan de santé dans les classes de moyenne section de maternelle. Ce "bilan de 4 ans" a pour but de dépister toutes les difficultés qui pourraient interférer avec les apprentissages du CP pour pouvoir les prendre en charge suffisamment tôt.

Ce bilan sera ensuite transmis au service de la médecine scolaire.

Coordonnées

41 rue Belvédère
78410
Aubergenville
0 801 801 078
Infos pratiques

Horaires d'ouverture :

- Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
- Le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

Documents

[Nouveauté ALLO PMI](#)

Contact

Tél. 0 801 801 078

